

DOSSIER D'INSCRIPTION MATERNITE

CE DOSSIER EST A RETOURNER AU SERVICE MATERNITE AVANT LE 7eme MOIS DE GROSSESSE :

• PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :

Secrétariat de la maternité - Clinique Bouchard - 77 rue du Docteur Escat CS 60023

13281 Marseille cedex 6

PAR FAX au 04 91 15 94 88

• PAR MAIL: maternite.bouchard@elsan.care

CONTACT SECRETARIAT MATERNITE: 04.91.15.94.48

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDEE UNIQUEMENT LORSQUE VOTRE DOSSIER SERA COMPLET.

Pour cela, celui-ci doit contenir les documents suivants :

- ✓ Copie de votre pièce d'identité et/ou titre de séjour et/ou passeport en cours de validité
- ✓ Attestation de la sécurité sociale comportant vos droits maternité 100% ou Calendrier de grossesse » délivré par la sécurité sociale soit par courrier soit sur votre espace AMELI.
- ✓ Copie de votre carte d'adhérent à une mutuelle en cours de validité ou CMU



Protection Universelle Maladie



AVEZ-VOUS DEJA SEJOURNE DANS NOTRE ETABLISSEMENT ?	□Oui □Non			
SEJOUR —				
Nom de votre Obstétricien/Sage-Femme :	_	_		
Votre date d'accouchement :				
Votre date d'entrée et heure d'entrée si				
accouchement programmé :				
Copie des pièces obligatoires à joindr • Pièce d'identité en cours de validité • Carte mutuelle • Carte mutuelle • Attestation de sécurité (100% maternité) • Liste de vos trait médicamenteux en cours e Attestation d'accident du RENSEIGNEMENTS SUR LA PARTURIENTE	 Pour les mineurs Livret de famille et pièces d'i Autorisation d'opérer signée Pour les majeurs protégés : jug 	e par les 2 parents gement de placement		
Nom d'usage (ou marital) :	Prénom :	Sexe: □ F □ M		
Nom de naissance :	Lieu de naissance :			
Né (e) le :	Téléphone :			
Adresse :	rerepriser.			
Ville :	Code postal :			
Nom du médecin traitant:	Ville :			
Personne à prévenir : Nom : Téléphone : Lien de parenté :				
Mail de la parturiente / du représentant légal :	_			
Nom et coordonnées du représentant légal éventuel :				
RENSEIGNEMENTS ASSURE(E)				
Lien de parenté par rapport à l'assuré (e)				
Nom:	Prénom :			
Nom de jeune fille :	Né(e) le :			
Adresse :	Téléphone :			
Code postal :	Ville:			
ORGANISME D'ASSURANCE MALADIE DE RATT	TACHEMENT ET MUTUELLE			
N° de Sécurité Sociale :	Nom et adresse de l'organisme d'a	ssurance maladie		
Nom de la Mutuelle :	Adresse mutuelle :			
N° d'adhérent :				
Bénéfic	ciez – vous de :			
Art. L.212-1 Code de pension militaire	100% (exonération du ticket modé	rateur) 🗌 oui		
Complémentaire Santé Solidarité ou	Dágino local			
Dustostian Universalle Maladia	Régime local	☐ oui		

oui oui



SERVICES HOTELIERS MATERNITE

Je soussigné(e)	déclare avoir pris connaissance du contenu et des
tarifs des prestations pour exigence particulière du patient propos	ées au sein de l'établissement, à ma charge et/ou à
celle de mon organisme complémentaire d'assurance maladie, e	t reconnais avoir choisi les prestations optionnelles
sélectionnées ci-dessous en cochant la ou les case(s).correspondar	nte(s).

	BIEN ETRE	PRIVILEGE	PRESTIGE
Chambre privative, calme et intime*	✓	✓	✓
Coffre-Fort	✓	√	√
TV (TNT & bouquet CANAL+)	✓	✓	√
Ouverture de la Ligne téléphonique	✓	✓	√
Wifi illimité	✓	√	√
Trousse bien - être (un tube de dentifrice, une brosse à dent, un peigne neutre, 4 cotons tige, paquet de 3 mouchoirs, un savon ALGOTHERM®, un gel douche ALGOTHERM®, un shampooing ALGOTHERM, un lait corps ALGOTHERM®) et sèche-cheveux	√	✓	√
Chaussons hôteliers		√	√
Linge de bain : 2 serviettes + 1 gant		✓	✓
*Petit déjeuner Continental (boisson chaude (café, thé ou chocolat) + jus d'orange bouteille 25 cl + Viennoiseries trio mini + Confiture Bonne Maman + Pain au céréale + Beurre + Yaourt bio nature)		√	√
Code promo offert sur le site CEWE.fr (frais de livraison en sus)		✓	√
Pack nuitée accompagnant (lit & PDJ Continental & linge de bain)		✓	✓
Repas Gourmand 3 composantes (entrée + plat + dessert) à choisir sur la carte gourmande - déjeuner et dîner			√
*Coin courtoisie : bouilloire (thé / café) & Mini-bar : eaux 50cl, jus de fruit et sodas - Mise à disposition			✓
Chambre spacieuse avec décoration thématique			✓
Tarifs/jour	137 €	160 €	195 €
Votre choix			

Les tarifs s'entendent TTC et sont applicables par jour du 1^{er} au dernier jour du séjour, jour de sortie inclus. Tarifs au 1^{er} janvier 2022 - *sous réserve de disponibilités.

Le jour de sortie en chambre individuelle est facturé.

Selon le décret N° 2019-719 du Ministère des Solidarités et de la Santé (Journal Officiel du 09/07/2019)

LA DEMANDE DE CHAMBRE PARTICULIERE N'EST PAS UNE <u>RESERVATION DEFINITIVE</u>.

ELLE VOUS SERA ATTRIBUEE EN FONCTION DES DISPONIBILITES DU SERVICE ET LE PLUS VITE POSSIBLE





SERVICES A LA CARTE									
	TV TNT & Canal +	Trousse Bien-être	Kit linge de toilette	Chausson Hôtel	Doudou Ours	La cap de bain de bébé	Pack nuit accompagna Chambre se	ant	Wifi (demande secrétariat)
Tarifs	10€/jour	7€/unité	10€/unité	6€/unité	10€/unité	12€/unité	30€/nuité	e	5€/jour
Votre choix									
*Les tarifs s'entendent en TTC *REPAS BIEN ETRE: si vous faites le choix d'une catégorie BIEN ETRE, les 3 repas standards (petit déjeuner + déjeuner + diner) sont inclus dans le prix de la chambre. PARTICIPATIONS LIEES A VOTRE HOSPITALISATION Montants à régler lors de votre sortie suivant la réglementation et les tarifs en vigueur									
Forfait journa	Forfait journalier 20€/jour						€/jour		
Participation forfaitaire: (pour tout acte égal ou supérieur à 120€). Pour tout acte inférieur à 120€, un ticket modérateur pourra vous être demandé. 24€/séjour									
Ces montants peuvent le cas échéant vous être remboursés par votre organisme complémentaire d'assurance maladie. Nombre de case(s) cochée(s): Fait à									
Fait à		L	e		Signatui	re du patient	ou de son repré	esentan	t legal

Des prestations de restauration sont incluses dans votre séjour.

Pour varier les plaisirs et répondre à vos envies du moment, retrouvez en complément, une large sélection de recettes sucrées ou salées détaillées dans la Carte Gourmande, à retrouver sur notre site internet ou directement en chambre !





Je soussigné(e) M	en ma qualité de patiente
Représentant légal de M	(pour les patientes mineures)
 Atteste être informée qu'il est strictement établissement de soins, de fumer et d'utilis 	
 Atteste avoir pris connaissance de l'inf chambres disposent de coffres permettant votre séjour. En cas de vol, perte ou de responsabilité de l'établissement n'est pas pour le dépôt de ces objets. 	de déposer tout objet de valeur lors de étériorations d'objets non déposés, la
Il est toutefois vivement recommandé d'éviter de lors de votrehospitalisation.	d'amener tout objet de valeur
Le	Signature
Le personnel de la Clinique étant soumis au se	ecret professionnel,
Je soussigné(e) M	
Autorise le personnel de la Clinique Bo N'autorise pas le personnel de la Clinique	
À révéler ma présence, ou celle du malade qu à toute personne qui en fera la demande transmettre une communication téléphoniq	e, notamment par le simple fait de

Signature





INFORMATIONS AU COUPLE

2	Je soussignée, Madame
	Certifie avoir reçu l'information :
ESSIO	Toute patiente inscrite dans cette maternité s'engage à respecter le travail des professionnels de santé sans distinction de sexe, ou de religion.
Š	Tout est mis en œuvre pour la sécurité de vos soins et le respect des bonnes pratiques.
DES P	Notre équipe médicale se compose de femmes et d'hommes ; en s'inscrivant dans notre maternité vous vousengagez donc à être prise en charge par cette équipe.
ESPECI	Marseille, le
ECORESPONSABILITE	Chers futurs parents, Afin de se conformer à la loi Climat L541-15-10 d'aout 2021 et de réduite le gaspillage lié aux échantillons non souhaités, votre clinique ne vous distribuera les échantillons seulement sur demande. Je soussignée, Madame
	Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'intéressée





Nous vous rappelons que la chambre particulière vous sera attribuée uniquement en fonction des disponibilités du service.

La caution (600€ pour une chambre particulière et 200€ pour la chambre double) devra être déposée obligatoirement avant le jour de votre hospitalisation, sous forme de caution par carte (empreinte bancaire) ou espèces pour les demandes de chambres particulières uniquement.

Au moment de l'inscription, cette caution n'est pas encaissée.

Si les démarches ne sont pas effectuées le jour de votre entrée, le service pourra décider de faire un changement dans l'attribution de la chambre en fonction des besoins du service et de l'activité (priorité aux personnes ayant fait la démarche).

L'empreinte bancaire équivaut à une pré-autorisation d'encaissement (réserve d'argent bloquée mais non débitée).

<u>Si les formalités de sortie ne peuvent pas être faites le jour même</u>, merci de bien vouloir noter que, la Clinique ne procédant pas au tiers payant sur les dépassements d'honoraires, cette caution (sous forme d'empreinte) prendra la forme <u>d'un dépôt de garantie</u> et sera <u>encaissée automatiquement</u> après votre sortie.

Une facture acquittée avec un bordereau de facturation (S3404-Bordereau 615) vous seront envoyés à votre domicile pour un éventuel remboursement auprès de votre mutuelle (en fonction du contrat souscrit).

La signature de ce document équiv	aut à une acceptation du règlement de la Clinique.
Nom :	Prénom :
Signature	





NOM ET PRENOM DE LA PATIENTI	
------------------------------	--

Forfait journalier (pour les surveillances de grossesses de – 6 mois) : 20 euros/jour Ce montant peut éventuellement être pris en charge par votre complémentaire santé)

Anesthésie

Vous aurez à régler 240€ de dépassement d'honoraires en cas de péridurale.

LES PATIENTES BENEFICIAIRES DE LA CMU DOIVENT EGALEMENT REGLER LA PERIDURALE.

Obstétricien

Vous aurez des honoraires supplémentaires à régler pour votre obstétricien (demandez-lui le montant de ce dépassement au cabinet).

LES PATIENTES BENEFICIAIRES DE LA CMU NE REGLENT PAS L'OBSTETRICIEN.

Pédiatre

Vous aurez des dépassements d'honoraires de 110 €.

La Clinique ne procède pas au tiers-payant sur les dépassements d'honoraires. Vous devez effectuer l'avance de ces frais à votre sortie. Une facture acquittée et un bordereau de facturation (S3404-Bordereau 615) vous seront remis à la sortie pour un éventuel remboursement auprès de votre mutuelle. LES PATIENTES BENEFICIAIRES DE LA CMU NE REGLENT PAS LE PEDIATRE.

Avance de frais médicaux pour votre bébé

Il vous faudra faire l'avance des frais médicaux de votre bébé en ce qui concerne les actes techniques de laboratoire, radiologie, échographie par exemple.

Des feuilles de soins correspondantes à ces frais vous seront remises ; vous devrez les envoyer seulement après avoir affilié l'enfant à votre organisme d'assurance maladie pour un remboursement intégral.

Les secrétaires de la maternité vous contacteront pour finaliser votre dossier. Sans cette empreinte bancaire aucune chambre seule ne vous sera attribuée. La caution sera systématiquement encaissée pour les sorties du dimanche et jours fériés.

J'atteste avoir pris connaissance des différents dépassements d'honoraires concernant les médecins :

- √ Le dépassement d'honoraire de l'Obstétricien (voir avec son obstétricien directement au cabinet),
- ✓ Le dépassement d'honoraire pour le Pédiatre qui s'élève à 110 €
- ✓ Le dépassement d'honoraire pour l'Anesthésiste s'élève à 240€.

La Clinique ne procède pas au tiers payant sur les dépassements d'honoraires.

Vousdevez effectuer l'avance de ces frais à la sortie.

Une facture acquittée et un bordereau de facturation vous sera remis pour un éventuel remboursement auprès devotre mutuelle.

Vous avez la possibilité de demander un paiement différé au secrétariat.

La signature équivaut à une acceptation du devis présenté à l'inscription.

Le Signature





Directives anticipées

Les directives anticipées mentionnées à l'article L. 1111-11 du Code de la santé publique s'entendent d'un document écrit, daté et signé par leur auteur dûment identifié par l'indication de son nom, prénom, date et lieu de naissance. Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite, appelée « directivesanticipées », afin de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi l'hypothèse où elle ne serait pas, à ce moment-là, en capacité d'exprimer sa volonté.

Ces directives indiquent ses souhaits concernant les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou durefus de traitement ou d'acte médicaux. A tout moment et par tous moyens, elles sont modifiables ou annulables. Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, sachez les rendre accessibles au médecin qui vous prendra en charge dans l'établissement. Si vous ne pouvez pas écrire et signer vous-même vosdirectives, vous pouvez faire appel à deux témoins - dont votre personne de confiance. Pour ce faire, nous vousconseillons de vous rapprocher du cadre de soins.

NOM ET PRENOM DE LA PATIENTE :	
Avez-vous rédigez vos Directives Anticipées ? oui	□ non □
Si oui, souhaitez-vous nous les communiquer ? oui	□ non □

Désignation de la personne de confiance

En application de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, l'établissement vous propose de désigner une personne de confiance pendant la durée de votre hospitalisation. Cette personne de confiance sera consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté. Cette désignation se fait par écrit en remplissant la fiche mise à votre disposition par la clinique.

Cette désignation est révocable à tout moment. Les dispositions relatives à la désignation de la personne de confiance ne s'appliquent pas lorsqu'une mesure de tutelle est ordonnée. Toutefois, dans cette hypothèse, le juge des tutelles peut, soit confirmer la mission de la personne de confiance antérieurement désignée, soit la révoquer. La personne de confiance peut être différente de la personne à prévenir.

La désignation de votre personne de confiance vous sera demandée lors de votre rdv obligatoire du dernier mois, avec l'une de nos sages-femmes, lors de la consultation du 9ème mois pour la constitution de votre dossier médical.





Madame,

~			rit, votre consentement libre et éclairé, aux so ne décharge, mais la preuve que vous avez re	
éclairé aux actes sujet des modalités de l'ac des risques éventuels, y co Je reconnais aussi que j'ai p	médicaux, diagnostiques Je reconnais avoir rete ou des actes médicaux compris des risques exception u poser toutes les questions	s ou th çu toute l'in diagnostique nnels. s concernant	prime, par la présente, mon consentement lib nérapeutiques pratiqués par le Do formation souhaitée, loyale, claire et approprie es ou thérapeutiques, des précautions préalab t ces actes et que les explications que vous m'a mettre d'arrêter mon choix.	ecteur ée, au les et
Fait à	le			
Signature p	précédée de la mention lu e	t approuvé :	:	
	rénom des parents :			
rue du Docteur ESGAutorise toutes les chirurgicale, exame	CAT, 13006 Marseille, suite	à sa naissan état de sant on invasifs.	spitalisé(e) au sein de la clinique BOUCHARD, ce, si son état de santé le nécessite. é de mon enfant que je représente : intervent	
Pour servir et faire valoir c	e que de droit.			
Signature d	e la mère (Obligatoire)	ET	Signature du père (Obligatoire)	

ETIQUETTE PATIENT





ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE MEDICALE

₿	Document à faire à remplir par votre médecin/sage-femme lors de votre prochain
	rdv mensuel

je soussigne(e) Dr	atteste avoir reçu
Mme	en consultation le/
J'assurerai son suivi de grossesse	en vue d'un accouchement au sein de la Clinique BOUCHARD.
	Tampon et Signature du Médecin/SF

Attention : Votre inscription ne pourra être prise en compte qu'au retour de ce document signé par l'un de nos professionnels de santé.



LES EQUIPES MEDICALES

A N I	гст	HÉS	ır

BERDUGO Laurent
CASTAGNEDOLI Jean-Gabriel
DECAMPS Isabelle
DOMBEY Jean-Marie
FRANCESCHINI Bruno
PALADINI Marie-Hélène
PAOLI Serge

Pour tous ces praticiens, composez le **04 91 15 94 47**

TAGAWA Philippe		
GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE		
AMAR Aimé	376 av du Prado – Marseille 8 ^{ème}	04 91 71 01 82
AMRAM Michaël	77, rue Jean Mermoz – Marseille 8 ^{ème}	04 91 76 19 22
BARROU Julien	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 86 57 05 70
BERNARDINI Marc	215 av du Prado – Marseille 8 ^{ème}	04 91 80 86 80
DAHAN Yaniv	376 Avenue du Prado - Marseille 8 ème	04 91 71 01 82
ESTRADE Jean-Philippe	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
GACHON Bertrand	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
GLOWACZOWER Éric	345, av du Prado – Marseille 8 ^{ème}	04 86 57 05 70
GURRIET Brice	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
KRIEF Mikael	ESPACE MEDICAL CASTELLANE 38 Avenue de TOULON –Marseille 6 ^{ème}	04 91 79 48 45
LAZARD Alexandre	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
MORTIER Isabelle	GYNECO HERRIOT. 25 Bd Edouard Herriot Marseille 8ème	04 91 35 54 28
LEVY Michel	376 av du Prado – Marseille 8 ^{ème}	04 91 71 01 82
PERNIN Emilie	GYNECO HERRIOT. 25 Bd Edouard Herriot Marseille 8ème	04 91 35 54 28
RAYLET Mélina	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
ROUX Pauline	345 avenue du Prado - Marseille 8ème	04 91 75 86 70
SLIM Nadia	Cabinet Médical GYNETOPIA 6 rue du Docteur Albert Schweitzer – Marseille ₆ ème	04 84 32 00 11
STEFANI-MORCILLO Lison	345, av du Prado – Marseille 8 ^{ème}	04 86 57 05 70
CRESPIN Jérôme	44 allée Turcat Mery – Marseille 8ème	04 91 30 64 24
SAGES-FEMMES LIBERALES		
FOURNIE Audrey	77 rue du Dr Escat - Marseille 6 ^{ème}	07 81 10 25 97
HERNANDEZ Flora	77 rue du Dr Escat - Marseille 6 ^{ème}	06 72 40 44 23
CASTELLI Claire	CENTRE MEDICALIA 11 avenue des Borromées - Marseille 12ème	06 87 66 10 05
PÉDIATRIE		
BISSUEL Marie	33 bd des Farigoules 13400 Aubagne	04 91 88 43 39
BUISSON Alexandra	141 Avenue de Hambourg, 13008 Marseille	04 91 92 13 66
DAHAN COHEN Sonia	170 Bd du Redon, 13009 Marseille	DOCTOLIB.FR
FALAISE Nicolas	19 Rue de la République, 13002 Marseille	04 91 90 32 29
LÊ Marie Sophie	77 rue du Dr Escat - Marseille 6 ^{ème}	04 94 50 13 77
MATES Madalina	129 Rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille	04 91 24 97 63
TEMPLIN Ludivine	77 rue du Dr Escat - Marseille 6 ^{ème}	04 94 50 13 77
WHELAN Elisa	32 Boulevard Camille Flammarion, 13001 Marseille	04.91.50.55.50